



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Ré

Mi



23048714

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

30 MARS 2023

DIVISION MONS
Greffe

N° d'entreprise : 0797 549 341

Nom

(en entier) : VSM AMBULANCES

(en abrégé) :

Forme légale : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Rue de la Saisinne 61 - 7061 Thieusies

Objet de l'acte : Transfert du siège social

Le 20 mars 2023, s'est réunie l'Assemblée générale extraordinaire des associés de la Société à responsabilité limitée VSM AMBULANCES.

Présence

Sont ici présents les actionnaires de la société

- Monsieur MAYOR Geoffray, enregistré(e) au registre national sous le numéro : 730809-265.66, domicilié (e) à Rue de la Saissine 61 - 7061 Thieusies, détenant 50 part(s) sociale(s) ou action(s).
- Madame VULLO Serafina, enregistré(e) au registre national sous le numéro : 941020-240.40, domicilié (e) à Rue Saint Eloi 65 - 7141 Carnières, détenant 50 part(s) sociale(s) ou action(s).

Ordre du jour de l'assemblée générale :

La présente Assemblée Générale Extraordinaire est réunie avec l'ordre du jour à adopter suivant :

- Procéder au transfert du siège social à rue Cronos 1 à 7110 Houdeng-Goegnies à partir du 1er avril 2023.

Résolutions

L'Assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes :

- Procéder au transfert du siège social à rue Cronos 1 à 7110 Houdeng-Goegnies à partir du 1er avril 2023.

Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée se clôture par la rédaction d'un procès verbal qui est signé par tous les actionnaires.

MAYOR Geoffray

Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/04/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type "Mention").